

Vingt-et-unième assemblée générale annuelle des membres de la Caisse populaire Desjardins de l'Est de Drummond tenue le 17 avril 2025 à 18 h 30 de façon virtuelle. Il y a 53 membres qui y ont assisté dont 28 en direct et 25 en réécoute à la date de production du procès-verbal (9 mai 2025).

## **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

### **1.1 Mot de bienvenue**

Gilles Provencher, président, souhaite la bienvenue et déclare l'ouverture de l'assemblée et il est 18 h 30. Il présente les personnes qui l'accompagnent : Nicole Morin, vice-présidente, Mélanie Lebel, secrétaire et présidente du comité de mise en candidature, Jennifer Chauvette, directrice générale ainsi que Josée Trodéchaud, adjointe à la direction générale et qui agira à titre d'animatrice de la soirée.

### **1.2 Message du président du Mouvement Desjardins**

Guy Cormier, président du Mouvement Desjardins, s'adresse aux membres des caisses pour livrer un message sur les résultats de l'année 2024 et insiste pour dire que Desjardins est toujours là pour accompagner les membres dans leur vie financière. Il glisse un mot sur le 125<sup>e</sup> anniversaire de Desjardins.

## **2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE**

### **2.1 Règles pour participer à l'AGA**

Josée Trodéchaud invite les membres à écouter la courte vidéo expliquant quelques règles de fonctionnement puisque l'assemblée est tenue à distance dont les fonctions pour échanger et poser les questions et pour savoir comment voter, proposer ou appuyer une proposition à l'ordre du jour.

Josée Trodéchaud donne quelques précisions importantes concernant les membres qui ont droit de vote à cette assemblée dont que vous devez être membre de plein droit depuis 90 jours.

### **2.2 Nomination des personnes scrutatrices**

Gilles Provencher mentionne que pour cette assemblée à distance, comme il y aura de la votation en direct, nous avons dû nommer deux scrutateurs qui ont été familiarisés avec le processus de votation utilisé ce soir.

Il est recommandé qu'Andrée Larivée, gestionnaire ainsi qu'Annie Delisle, agente, toutes deux de la Caisse, soient nommées scrutatrices pour l'assemblée.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter la recommandation.

La proposition de nommer Andrée Larivée et Annie Delisle comme scrutatrices est adoptée.

### **2.3 Adoption de l'ordre du jour**

Mélanie Lebel fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Nicole Tessier et appuyé par Isabelle Dumont que la réunion se poursuive selon l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

### **2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 avril 2024**

Le procès-verbal a été déposé sur le microsite de la Caisse quelques jours avant l'assemblée générale annuelle. Les membres ont eu l'occasion de le consulter donc, aucune lecture ne sera effectuée.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2024.

Adopté à l'unanimité.

## **3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2024**

Josée Trodéchaud fait une lecture concernant le 125<sup>e</sup> anniversaire de Desjardins qui sera souligné tout au long de l'année.

### **3.1 Rapport du conseil d'administration**

Gilles Provencher présente les membres du conseil d'administration.

#### Un leader socio-économique de taille

Gilles Provencher mentionne que la Caisse a continué d'utiliser une multitude de leviers qui nous sont propres pour jouer pleinement notre rôle de leader socioéconomique.

Il pense à notre Fonds d'aide au développement du milieu, au Fonds C pour les entreprises, à nos programmes de finances solidaires, etc. Il pense aussi au Fonds du Grand Mouvement, qui a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2027 et qui a été bonifié de 30 M\$, ce qui le porte à 280 M\$.

#### Présents pour les membres

Notre mission nous oriente vers ce qui est au sommet de nos priorités : offrir les meilleures réponses aux besoins et aux attentes de nos membres et clients pour contribuer à leur autonomie financière.

Avec le contexte incertain qui perdure, nous avons été plus actifs et plus créatifs que jamais pour vous soutenir dans votre autonomie financière.

Que ce soit par l'intermédiaire de nos produits financiers, de nos services-conseils, de nos outils, notamment en ligne, ou de nos contenus éducatifs, nous avons été présents pour que vous puissiez maintenir votre capacité à gérer votre quotidien de manière durable et à réaliser vos ambitions.

#### Des solutions numériques innovantes

Cette année, vous avez fait la connaissance d'Alvie, notre assistante virtuelle. Cette nouvelle alliée vous propose des astuces et vous accompagne dans votre autonomie financière. Alvie aide les membres à mieux comprendre leur situation et à faire des choix éclairés.

Autre nouveauté appréciée de nos membres : l'intégration du dossier de crédit Equifax à même notre plateforme AccèsD. Avec cet ajout, Desjardins offre gratuitement l'accès aux deux agences d'évaluation du crédit, Equifax et TransUnion, sur la même plateforme.

Depuis juin, vous pouvez activer un service d'alertes directement dans l'application ou par courriel en cas de changements à votre dossier de crédit TransUnion.

#### Des actions concrètes pour le développement durable

L'engagement à l'égard de la Norme sur le développement durable et la finance responsable se traduit notamment par l'obligation, pour le conseil d'administration de la caisse, d'adopter un plan triennal de développement durable et de finance responsable. Pour en assurer le suivi, des actions sont prises et votre conseil d'administration veille à la transposition de divers éléments pertinents de ce plan à d'autres plans de la Caisse.

En 2024, 100 % des conseils d'administration des caisses ont formellement attesté que des actions favorisant le développement durable et la finance responsable étaient menées!

Il a aussi été question du plan de développement durable et de finance responsable qui inclut des cibles et des indicateurs de performance ESG (facteurs : Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) qui s'articulent autour de deux axes d'intervention principaux : l'accompagnement des membres et clients et les pratiques de gestion. Il est assorti d'objectifs et de gestes concrets en caisse.

Enfin, voilà comment les forces du modèle coopératif nous permettent d'être un acteur de changement de premier plan.

### **3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques**

Nicole Morin présente le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques.

- **Le conflit d'intérêts ;**  
Le conseil d'administration déclare qu'aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- **Les dépôts et crédits ;**  
Les dépôts acceptés et les crédits consentis par la Caisse aux personnes visées par le Code ainsi que le traitement des situations d'irrégularités relatives à de tel crédits ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- **L'octroi de contrat de fourniture de biens ou de services.**  
La Caisse peut conclure un contrat avec des personnes visées par le Code en respectant les conditions prévues à cet effet.

À ce titre, aucun contrat n'a été octroyé aux personnes visées par le Code au cours de l'année.

### 3.3 Rapport financier

Jennifer Chauvette, nouvelle directrice générale se présente et explique son parcours Desjardins.

Elle divulgue les résultats de l'année se terminant le 31 décembre 2024 et remercie son prédécesseur Serge Barrette pour les excellents résultats.

	2024
Total Volume d'affaires	964 890 000 \$
Total de l'actif	440 910 000 \$
Total du passif	388 440 000 \$
Total de l'avoir	52 470 000 \$
Revenu net d'intérêts	8 610 000 \$
Autres revenus	2 960 000 \$
Dépenses :	
- Frais autres que d'intérêts	3 880 000 \$
- Dotation provision pertes de crédit	9 000 \$
Excédents nets <u>après</u> ristournes aux membres	4 020 000 \$

### 3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Nicole Morin, présidente du comité coopération fait rapport de l'utilisation du fonds d'aide au développement du milieu.

Grâce au Fonds d'aide au développement du milieu (ce qu'on appelle le FADM), aux dons et commandites de votre caisse, nous appuyons un grand nombre d'organismes et d'institutions qui jouent un rôle essentiel auprès de la population en contribuant au développement durable de la communauté.

En 2024, nous sommes fiers d'avoir remis un montant de 231 684 \$ pour soutenir des initiatives porteuses, dans différents secteurs d'activité. De ce montant, 205 117 \$ proviennent du Fonds d'aide au développement du milieu et 26 567 \$ proviennent du budget dons et commandites.

Cette année, dans le cadre d'un exercice triennal, le conseil d'administration de la Caisse a adopté un nouveau Plan d'engagement et de proximité auprès des membres et de notre communauté.

Nous souhaitons nous donner une vision de notre engagement dans le milieu et de l'implication de la Caisse et des membres du conseil d'administration.

Les priorités d'investissement sont donc spécifiques à notre Caisse et représentent des enjeux socioéconomiques de notre communauté.

Je tiens aussi à vous rappeler que la Caisse possède une politique de contribution qui sera de nouveau mise à jour en juin 2025. Cette politique vise à assurer la transparence avec les membres et partenaires de l'utilisation qui est faite du FADM, des dons et des commandites.

Elle présente nos priorités d'investissement pour aider les promoteurs et demandeurs à connaître le type de projets attendus par la Caisse ainsi que le processus de réception et d'analyse des projets.

Nicole Morin présente quelques projets soutenus financièrement par la Caisse en 2024 :

- Fondation Sainte-Croix/Heriot pour 1 125 000 \$ en partenariat avec les deux autres caisses de la région.
- Les bourses d'études de la Caisse au montant de 15 000 \$ pour 21 bourses annuellement.
- La Tablée du village de Sainte-Brigitte où l'on participe financièrement à la hauteur de 8 000 \$.
- Les Félixeries de Saint-Félix-de-Kingsey pour la première édition où la Caisse était un partenaire majeur.

Nicole Morin présente aussi les différents programmes d'éducation financière et leviers d'engagement dont la Caisse scolaire, le Fonds du Grand Mouvement, le Microcrédit Desjardins aux entreprises, le Fonds d'entraide Desjardins, Créavenir ainsi que les conférences et ateliers offerts par Desjardins.

#### **4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'a été posée par les membres durant cette période.

## 5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE

### 5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)

Une capsule vidéo a été présentée pour refléter cet élément distinctif de notre coopérative.

La directrice générale Jennifer Chauvette indique que les excédents nets de l'exercice avant ristournes aux membres se chiffrent à 4 565 000 \$. Elle présente la recommandation au nom du conseil d'administration de la Caisse.

Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels	Excédents nets de l'exercice avant ristournes aux membres	4 565 000 \$
<sup>1</sup> L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.	Affectation/utilisation des réserves plus-value <sup>1</sup>	(1 175 000 \$)
	Autres éléments du résultat	248 000 \$
	Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024	155 000 \$
	Ajustement de la ristourne (année précédente)	0
	<b>Solde des excédents à répartir</b>	<b>3 193 000 \$</b>
	Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM	(676 000 \$)
	Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)	0
	Affectation à la réserve générale	(2 516 000 \$)
	Solde des excédents à répartir	0

Voici maintenant la proposition de versement de la ristourne pour l'année 2024. Un total de 856 272 \$ en versement qui se répartit comme suit :

- 720 319 \$ ristourne aux membres
- 135 953 \$ au fonds d'aide au développement du milieu

Proposition sur la répartition des excédents annuels			
Ristourne volume <sup>1</sup>	Taux par 1 000 \$ de volume		Équivalent en milliers de \$
	Particuliers	Entreprises	
• Comptes	0,53 \$		82 000 \$
• Épargne et placements			109 000 \$
• Fonds			40 000 \$
• Prêts et marges de crédit			178 000 \$

Ristourne assurances <sup>2</sup>	23 \$/1 000 \$ de prime	107 000 \$
Ristourne cartes de crédit <sup>2</sup>	0,58 \$/1 000 \$ d'achats nets	48 000 \$
Ristourne produits <sup>2</sup>	Montant de 50 \$ <sup>3</sup>	138 000 \$
Ristourne services placement et d'investissement en gestion de patrimoine <sup>2</sup>	Montant de 23 \$/1 000 \$ d'honoraires et de commissions	19 000 \$
<b>Total des ristournes aux membres</b>		<b>720 000 \$</b>
<sup>1</sup> Soumise au vote lors de l'assemblée.	<sup>2</sup> Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.	<sup>3</sup> Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de recommander le partage des excédents.

Prenez note que cette proposition de l'assemblée recommandée par le conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels et les taux de ristournes sera soumise au vote après les présentations et discussions de ce soir.

## 5.2 Élection des membres du conseil d'administration

### 5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

En tant que président du conseil d'administration et tel que le prévoit notre règlement, Gilles Provencher agira à titre de président d'élection et Mélanie Lebel, à titre de secrétaire d'élection.

### 5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature

Étant donné que Mélanie Lebel est aussi présidente du comité de mise en candidature, elle présente le rapport du comité. Elle rappelle la démarche du profil collectif enrichi du conseil d'administration. Celui-ci s'est doté d'un profil collectif en fonction de certains critères dans les créneaux de compétences et de représentativité.

Cette année, quatre (4) postes sont à combler et Mélanie Lebel indique les critères de recherche.

L'appel de candidature a été diffusé à compter du 23 janvier 2025 pour 20 jours dans tous nos établissements, diffusion sur la page Facebook de la Caisse ainsi que dans nos petits journaux locaux.

La Caisse a reçu cinq (5) candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur et le Code de déontologie de Desjardins. Un document de présentation des candidatures a été déposé à cet effet sur le microsite de la Caisse.

Voici les candidatures :

- Myriam Blanchette
- Marie-Andrée Chassé
- Jacob Lemieux
- Nicole Morin
- Josée Talbot

#### 5.2.3 Présentation des personnes candidates

Une capsule vidéo est présentée afin d'écouter la présentation des personnes candidates.

Josée Trodéchaud invite Gilles Provencher à livrer un témoignage envers Guy Morin qui a été administrateurs à la Caisse durant 34 ans et qui ne s'est pas représenté cette année.

#### 5.2.4 Élection par votation

Étant donné que nous avons 4 postes à pourvoir au conseil d'administration et que nous avons reçu un nombre de candidatures plus élevé au nombre total de postes à combler; il y aura élection.

### 5.3 **Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats**

Josée Trodéchaud informe les membres des précisions sur l'exercice du vote qui se fera en différé, de la réécoute potentielle de l'assemblée et de toute la documentation de référence qui est également disponible sur le microsite de la caisse ou sur demande en caisse.

En effet, dès la fin de la présentation et au cours des 4 prochains jours, les membres seront appelés à voter via AccèsD, bouton « Mon vote » sur la proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes ainsi que sur l'élection des membres du conseil d'administration (fin de la période de votation le lundi 21 avril, 23 h 59).

#### **Ouverture de la période de votation en différé**

Josée Trodéchaud donne les explications pour savoir comment voter et précise que le résultat des votes demeure confidentiel jusqu'au moment du dévoilement. 24 à 48 heures après la période de votation, les votes seront publiés sur le microsite de la Caisse. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle.

## 6. **FIN DE LA RENCONTRE ET EMERCIEMENTS**

Lors de l'assemblée, Gilles Provencher remercie les membres de leur participation à cette assemblée virtuelle. Il remercie aussi ceux qui l'accompagnaient pour le bon déroulement de l'assemblée.

Il profite de l'occasion pour remercier tous les administrateurs et le personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien à toujours mieux vous servir.

## 7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de votation auprès des membres, il y a eu 209 membres qui ont exercé leur droit de vote. Voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le conseil d'administration.

Proposition sur la répartition des excédents annuels, le versement de la ristourne provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, le versement de sommes au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) ainsi que les taux de ristourne, 96,94 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

Voici les administratrices réélues et un nouvel administrateur, autrefois administrateur de la relève élu pour donner suite à la votation en différé :

- Marie-Andrée Chassé      réélue
- Jacob Lemieux            élu
- Nicole Morin              réélue
- Josée Talbot              réélue

La proposition est adoptée.

Les résultats des votes en différé ayant été publiés sur le site Internet de la Caisse, l'assemblée générale annuelle est officiellement levée le 23 avril 2025 à 11 h 25.

\_\_\_\_\_, président

\_\_\_\_\_, secrétaire